

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2013



n°115

sommaire



2-3

RURALITÉ



5

SPORTS



7

ABEILLES

EDITO

En route pour une opération de développement rural

Ittre vient d'être sélectionnée par le Ministre Di Antonio pour une opération de développement rural. Nous avons été particulièrement bien guidés et conseillés par Monsieur Michel Jourez, Directeur de la Fondation Rurale de Wallonie. (FRW)

Nous sommes particulièrement heureux de cette sélection car elle va nous permettre de mettre en avant notre ruralité. Mais pas une ruralité sous cloche, une ruralité qui regarde vers l'avenir.

Une opération de développement c'est :

- En tout premier lieu **une participation citoyenne**
- L'établissement d'un **programme global**
- Une opération de développement rural, c'est tout d'abord une réflexion sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale.
- Et surtout **une réflexion stratégique à long terme**

Le programme communal qui émane de cette réflexion collective propose des objectifs qui orienteront la politique locale pour plusieurs années à venir. Les projets se réaliseront par conventions

annuelles entre la Commune et la Région. L'aide de cette dernière peut aller jusqu'à 80% du coût des projets.

Une opération de développement rural c'est aussi 3 PRINCIPES

• **La participation des habitants**

La population est appelée à jouer un rôle actif dans chacune des phases de l'opération.

• **La Valorisation des ressources locales**

Une commune n'est pas l'autre et chacune devra tenir compte de ses propres ressources aussi bien physiques (paysage, forêt, patrimoine bâti...) qu'humaines.

• **Des thèmes variés**

L'Opération vous concerne, parce qu'elle apporte sa contribution à vos projets dans tous les domaines de la vie locale autour de thèmes aussi variés que: La Ruralité - l'Agriculture - le Tourisme - l'Habitat - l'Envi-

ronnement - la Réhabilitation des Chemins et Sentiers - la Culture - le Maintien ou la Création de Lieux de Rencontres (Maisons de Villages...) - un Soutien aux Commerces et Equipements en milieu rural...

Comme vous le voyez, c'est une opération de longue haleine mais touchant notre quotidien.

> **Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre
Christian Fayt, 1^{er} Échevin**





TRAVAUX

Le beau temps revenu, les travaux s'achèvent. En plus de l'assainissement de nos eaux usées, n'oublions pas que de gros travaux de lutte contre les inondations ont été exécutés.

Ce beau temps a aussi permis de réaliser les travaux de la rue de la Montagne dans un délai plus court que prévu.

> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



Rue de la Montagne



Rue de la Planchette



Rue Basse



RURALITÉ

ITTRE 2^E FLEUR

Voilà une très belle récompense pour la commune et surtout pour le personnel communal qui s'occupe de notre fleurissement.

Le jury de la Province du Brabant wallon a particulièrement apprécié le thème développé à savoir les régions de France dans le cadre des 20 ans du jumelage avec Ecueillé et le l'aménagement floral.

Cette année, le thème choisi est : **Ittre, commune Maya.....** mais surprise.

AMÉNAGEMENTS EN SAULE

Un jeune entrepreneur Haut-Ittrois s'est spécialisé dans l'aménagement de décoration en tiges de saules.

Ayant pu apprécier ses réalisations chez lui, je lui ai demandé de décorer certaines parties de la commune. Il était accompagné de Carlo et Kevin qui ont ainsi pu apprendre toute la technique.

C'est ainsi que vous pourrez voir des paniers décoratifs, des tours, des haies croisées et même des tepees, des igloos et des jeux pour enfants à Fauquez .

Voilà un bon exemple de collaboration entre nos services et un entrepreneur innovant.

De plus cette année sera l'année du saule. Eh oui bien joué n'est-ce pas ?



JEUNESSE

TRÈS BEAU SUCCÈS POUR LA CHASSE AUX ŒUFS

Une véritable ruée vers les œufs, les poules et les lapins sur les terrains de football.

Que du bonheur pour les enfants, les parents et les organisateurs.

Félicitation à tous pour cette belle journée et merci à Alain Lacroix pour l'accueil à la JSI.



RÉFECTION DU TERRAIN DE SPORT AU QUARTIER DU TRAM

Suite à une rencontre avec les jeunes et leur animateur Lionel Latteniest, le terrain du quartier du tram a été réaménagé, afin de répondre à la demande unanime des jeunes, des goals de minifoot ont été aménagés.

> **Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**





RURALITÉ (SUITE)

LES HIRONDELLES SONT ARRIVÉES



- « Allô, Monsieur Fayt, mes hirondelles sont revenues, j'ai deux nids. »

Nous sommes le 17 Avril aux écuries du Sart et le 18 avril chez M^{me} Vanderlin.

- « Allô le service ruralité ? J'ai des hirondelles mais lesquelles ? »

Eh oui, il y a plusieurs espèces d'hirondelles.



L'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) est une petite espèce de passereau migrateur vivant en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique. Elle se distingue par sa longue queue fourchue et sa gorge couleur rouge brique. Elle niche dans un nid fait de terre séchée et de salive pour coller les bouts

de terre, accroché sous un toit, une poutre, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, en ville ou à la campagne, souvent dans des granges ouvertes, et parfois dans les maisons ouvertes. Plus d'infos sur les autres espèces : www.aves.be.

Contactez-nous : ruralite@ittre.be

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



LE PCDN D'ITTRE ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ
VOUS INVITENT À



LA BALADE DES OISEAUX
LE LONG DU CANAL À ITTRE



RENDEZ-VOUS À LA CAPITAINERIE - ÉCLUSE 5F

LE DIMANCHE 26 MAI 2013

DE 9H À 13H

AU PROGRAMME:

ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER AVEC DES PRODUITS
LAITIERS ET FERMISERS LOCAUX

PROMENADE LE LONG DU CANAL À LA DÉCOUVERTE
DE LA FAUNE ET LA FLORE EN COMPAGNIE DE M. LUC
MOREELS, GUIDE NATURE A NATAGORA

PAF: 5 EUROS

INFOS: CHRISTIAN FAYT 0473/ 78 32 68

INSCRIPTION: ruralite@ittre.be OU 067/79 43 28 -

Ed. Resp.: Christian Fayt, échevin de la ruralité, rue de la Planchette 2 - 1460 Ittre



DEUXIÈME VOYAGE DES AÎNÉS

Nous invitons nos Aînés à **CHIMAY** le **jeudi 4 juillet 2013** avec au **programme** :

- Accueil café et projection d'un film sur la région de Chimay ;
- Visite du Château des princes, superbe bâtisse entièrement rénovée ;
- Parcours en petit train touristique
- Repas 3 services
- Visite de l'Espace Chimay (la fameuse brasserie)
- Visite de la chocolaterie Gillot (fabrication des pralines de Chimay)

Départ : Plateau du Tram à 7h – Eglise d'Ittre à 7h15 / **Retour** prévu vers 19h.

Participation aux frais : 30 Euros à verser sur le compte de la Commune :

- IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB
communication : voyage chimay

Renseignements et inscriptions : Arthur Deghorain – 0475/59 86 05

ATTENTION :

Il est impératif de réserver **AVANT** d'effectuer le paiement !! Le nombre de places est limité !

> **Richard Flandroy,**
Echevin des Aînés



PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES, VOTRE ZONE DE POLICE VEILLE !!

Comme chaque année, votre zone de police vous propose de surveiller votre habitation pendant votre absence.

En 2012, 619 demandes ont été enregistrées. Nos policiers, appuyés en juillet et août par les gardiens de la paix, ont effectué un total de 16.478 passages !!!

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement GRATUIT :

- Vous diminuez le risque d'être cambriolé
- La sécurité dans le quartier est augmentée

Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez :

- soit télécharger le formulaire « Maison inoccupée » sur le site de la commune de Ittre : www.ittre.be,
- soit vous adresser à votre antenne de police : rue neuve, 13 à 1460 Ittre - Tél. : 067/ 64 75 78 - Fax : 067/64 93 76.

Votre antenne de police est accessible :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h
- Mercredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h
- Samedi de 9h à 11h

Quelques mesures de prévention supplémentaires pour partir l'esprit « léger » :

- Ne laissez pas un message sur la boîte aux lettres pour prévenir votre facteur ;
- Evitez de signaler votre départ sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux comme Facebook ;
- Demandez à un voisin de relever votre courrier.

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils de prévention pour vous protéger contre le vol. Le conseiller en prévention de la zone de police est à votre service :

Christian BEELEN, inspecteur principal,

Rue Neuve 13 à 1460 Ittre / Tél. : 067/89 59 07 - Fax : 067/64 93 76

N'hésitez pas à faire appel à nos services.

> **Muriel DELEN, inspectrice principale**
Responsable communication, ZP Ouest Brabant Wallon





CHARTRE COMMUNALE DE L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE



Le Conseil communal d'Ittre vient de marquer son accord sur le renouvellement de l'adhésion de notre commune à la « **Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée** ».

Les personnes handicapées sont citoyennes avant tout et elles méritent toute notre attention. Les efforts qui peuvent être réalisés profiteront à l'ensemble des citoyens.

Son bien-être et son épanouissement passent par son autonomie et son intégration dans son lieu de vie quotidien.

Cette charte se décline en **15 PRINCIPES** et points forts :

• 1. Le droit à la différence

Le droit à la différence, qu'elle soit physique, sensorielle ou mentale, est un droit primordial pour tout être humain.

• 2. L'égalité des chances

L'accent sera mis sur la participation active des personnes handicapées à la dynamique sociale, culturelle et politique de notre commune.

• 3. La sensibilisation

Le développement des actions de sensibilisation sera pris à l'approche et l'intégration du handicap.

• 4. Les organes de consultation

Différents conseils consultatifs existent, la personne handicapée sera consultée et entendue chaque fois qu'un aspect de la politique communale peut, de près ou de loin, la concerner.

• 5. L'accueil de la petite enfance

Sensibilisation et formation à l'accueil et l'encadrement de jeunes enfants handicapés.

• 6. L'intégration scolaire et parascolaire

Développement d'une politique d'accessibilité (accès, mentalité, disponibilité, matériels, activités) pour permettre l'intégration de l'enfant handicapé.

• 7. L'emploi

Respect des normes prévues par la législation en la matière. Dans le cadre des emplois communaux, le travailleur handicapé sera traité de la même manière que tout autre travailleur tant au niveau du recrutement que de l'évolution de la carrière.

• 8. L'information et les services

Un accueil adapté sera réservé aux personnes handicapées, un effort de disponibilité du personnel communal sera prévu lorsque la personne handicapée est dans l'incapacité de s'y rendre ou d'y avoir accès.

• 9. Le logement

Respect de la législation existante lors de la construction ou la rénovation de bâtiments. L'accessibilité sera une des composantes prises en compte dans le cahier des charges.

• 10. L'accessibilité

Lors de la construction ou la rénovation de voiries communales et de bâtiments communaux, les aménagements prévus tiendront compte de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

• 11. Le parking

Une politique active sera menée dans le cadre du respect des législations réglementant le développement des emplacements réservés aux personnes handicapées, l'augmentation de leur nombre et le respect de celles-ci.

• 12. Les loisirs : sport, culture, festivités communales

La participation de la personne handicapée aux activités sportives et culturelles sera intensifiée. L'organisation des festivités locales tiendra compte de sa participation.

• 13. Les transports

Une politique active dans la cadre de l'accès aux transports sera menée.

• 14. La nature

L'aménagement des parcs, sentiers, ... ouverts au public devra être accessibles aux personnes handicapées tout en tenant compte des réalités de terrain.

• 15. La politique sociale

L'axe principal de la politique sociale sera la prise en compte des difficultés inhérentes au handicap et aux conséquences qu'elles engendrent (dépendance, mobilité, coût, ...).

Si vous souhaitez participer activement à l'intégration de la personne handicapée, vous pouvez nous faire parvenir vos remarques, commentaires, conseils ou encore en intégrant un conseil consultatif.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Présidente du C.P.A.S.
Echevine des Affaires sociales



ECOLES COMMUNALES D'ITTRE (RUE JEAN JOLLY, 2) ET VIRGINAL (RUE DE L'ÉCOLE, 12 ET RUE DE LA LIBÉRATION, 13) ; DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON GRANDIR

Chacun reconnaît l'importance de l'enseignement fondamental pour le développement et l'épanouissement de l'enfant, et pour sa préparation aux études ultérieures.

La qualité de notre enseignement communal est unanimement reconnue.

Voici une liste très incomplète des multiples services et avantages que nous offrons à vos enfants tout en garantissant très largement la gratuité de l'enseignement :

- Cours de natation dès la 3^e maternelle.
- Cours de néerlandais en maternelle d'une façon ludique et structurée dès la 1^{ère} année primaire.
- Repas chauds.
- Distribution gratuite de potage (de novembre à mars).
- Classes de plein air dès la 3^e maternelle et de neige au degré supérieur.
- Ateliers scientifiques et théâtraux gratuits.
- Informatique au 3^e degré.
- Psychomotricité dès la maternelle.
- Logopède attachée à l'école.
- Remédiation pédagogique dans toutes les classes du primaire.
- Transport scolaire gratuit en tenant compte du domicile.
- Un éventail d'activités extrascolaires unique en Brabant wallon.

- Un bâtiment entièrement rénové en 2010 à Ittre et bientôt rénové à Virginal :

- des classes colorées, économiques (ampoules, détecteurs de luminosité, isolation optimale) proposant un cadre acoustique étudié pour le travail de groupe ;
- une grande salle de gymnastique moderne et entièrement équipée ;
- un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite.

- De multiples activités tout au long de l'année (excursions, divers projets de collaboration avec les organisations de la région, Fancy-Fair, marché de Noël ou de printemps, ...)
- Fournitures scolaires de base offertes à la rentrée (classeur, cahiers, ...)

INFOS – RENSEIGNEMENTS- INSCRIPTIONS :

M^{me} Virginie HAINE, Directrice f.f. – 067/64 71 22
direction.eciv@ittre.be ou secretariat.eciv@ittre.be

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Instruction publique



PORTES OUVERTES

Vendredi 31 mai : de 17h30 à 20h00 à l'école communale maternelle de Virginal, rue de l'Ecole 12 + barbecue

- Vendredi 7 juin
 - de 16h30 à 19h00 à l'école communale d'Ittre, rue Jean Jolly 2
 - de 16h00 à 18h00 à l'école communale primaire de Virginal, rue de la Libération 13



DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT ET DES SACS POUBELLES GRATUITS : ÉVALUATION

Depuis quelques années déjà les citoyens de notre commune bénéficient de la distribution de chèques pouvoir d'achat et de sacs poubelles gratuits.

C'est non seulement un geste que la commune fait envers ses concitoyens pour atténuer l'augmentation des taxes sur les déchets ménagers mais aussi une action de promotion pour nos commerces locaux.

Cette année dans un souci de bonne gestion des deniers publics, le collège communal a décidé de modifier les modalités de distribution pour permettre de réduire les coûts de cette action. Il a donc été décidé de coupler la distribution des

sacs poubelles gratuits et celle des chèques pouvoir d'achat. L'étroite collaboration avec l'administration communale a permis à la commune de réduire les coûts indirects de ces chèques en diminuant le travail de manutention (100h pour la mise sous enveloppe) et les frais d'envoi (2550 x 0,59€/timbres=1504,5€).

Largement relayées par le Bulletin Communal, les commerces de l'entité et les affiches dans différents endroits du village, des permanences organisées le soir en semaine en janvier et en février et le samedi matin durant les mois de mars et avril ont permis à 1776 ménages de notre commune de venir retirer les chèques et les sacs poubelles gratuits.

Aujourd'hui cette distribution est terminée. Le constat est que le chiffre atteint via les permanences tant pour les sacs poubelles gratuits que pour les chèques pouvoir d'achat est identique à celui d'un envoi postal nominatif, sans compter une économie substantielle pour les caisses communales.

Le Collège remercie les membres de l'administration qui se sont chargés de cette distribution ainsi que chaque concitoyen qui s'est déplacé.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine des Finances



2^E APPEL POUR LES CONSEILS CONSULTATIFS

La participation des habitants a reçu un bel accueil en ce qui concerne les conseils consultatifs des aînés, de la mobilité, des sports et de la solidarité internationale. Sept habitants de notre Commune sont repris dans chacun de ces conseils comme décidé par le Conseil communal.

Toutefois, il reste actuellement :

- 3 places ouvertes pour le conseil de la jeunesse
- 3 places ouvertes pour le conseil de la mobilité réduite
- 3 places ouvertes pour le conseil des affaires sociales et assuétudes
- 4 places ouvertes pour le conseil de l'économie durable
- 6 places ouvertes pour le conseil du budget participatif

Si vous voulez donner votre avis dans un de ces conseils, vous pouvez envoyer votre candidature à l'attention du Collège communal, rue de la Planchette 2 – 1460 Ittre ou par courriel à info@ittre.be

> **Daniel Vankerkove,**
Echevin de la Participation



HOCKEY SUR GAZON



John John Dohmen a été un élément déterminant dans la nouvelle conquête du titre de champion de Belgique avec son club des Watducks.

Toutes nos félicitations à ce brillant sportif ittrois.

> **Daniel Vankerkove,**
Echevin des Sports



UNE BELLE VISITE AU PORT D'ITTRE

Les nouveaux pontons d'amarrage du « Yachting Club Ittre » ont bénéficié de la visite d'un catamaran construit en partie à Haut-Ittre par son propriétaire habitant de Braine-le-Château.

Merci de cette visite conviviale.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



LA DANSE C'EST DU SPORT AUSSI...



Adeline Albrecht est née le 15 octobre 2003, depuis l'âge de 5 ans, cette ittroise s'adonne à la danse, plus particulièrement la danse classique, les claquettes, le jazz et le modern jazz. Son sport, elle le pratique à l'académie de musique de Tubize, Acadanse. Sa professeur de danse n'est autre qu'une de nos concitoyennes, Madame Cateline Vogeeler, présente entre-autres dans les ballets Limelight.

En février de cette année Adeline a été récompensée par le 1^{er} prix du Concours National Belge en catégorie préparatoire dans le style jazz – modern jazz, au même titre que sa très grande amie Wivine de Saintes, avec une cotation de 16/20.

Elève de 4^e primaire, ses résultats scolaires suivent la même courbe que ses résultats sportifs malgré le fait que les entraînements lui demandent une grande partie de son temps. Ceux-ci se répartissent comme suit : le mardi, une heure de claquettes, le mercredi deux fois 50 minutes de jazz et de barres au sol, le samedi 50 minutes de danse classique ainsi qu'une répétition supplémentaire une fois par semaine lors des concours

Ses centres d'intérêts et sa passion tournent autour de la danse et de tout ce qui l'entoure. Ses vacances sont également rythmées en partie par des stages de danse ; elle suit donc une évolution normale dans son sport et n'envisage



pas, du moins pour l'instant, son avenir dans l'univers de la danse professionnelle. Sa maman, Françoise, également ancienne passionnée de danse, lui a donné le goût de sa passion et a repris elle-même les entraînements un an après les débuts d'Adeline.

Nous lui prodiguons nos plus vifs encouragements – Dansons maintenant...

> **Daniel Vankerkove,**
Echevin des Sports



MARTHE DONAS : UN MUSÉE DYNAMIQUE DANS NOTRE VILLAGE

L'année 2012 a été très riche pour notre jeune musée Marthe Donas :

- deux expositions thématiques au printemps et en automne
- la reconnaissance par la Province du Brabant Wallon et par la Fédération Wallonie-Bruxelles assorties de subventions
- le don de trois œuvres de Mig Quinet par Mme Denobele, la fille de l'artiste et la mise en dépôt d'une œuvre de Marthe Donas
- des accrochages régulièrement renouvelés au sein du musée

Depuis le 20 avril jusqu'au 2 juin, vous pouvez admirer une nouvelle exposition de très belle qualité sur le « Modernisme belge sur papier ».

Ce petit musée plein de charme et de dynamisme est animé par une équipe compétente et efficace. Les visiteurs sont accueillis le dimanche par des guides bénévoles et la semaine par l'animatrice sur rendez-vous. Des groupes scolaires peuvent bénéficier d'ateliers créatifs lors de leur visite.

Pour continuer à rayonner, le musée a besoin de vous, de votre visite lors d'un promenade ou d'un dimanche en famille, de votre soutien en devenant « ami du musée ». Venez le découvrir et le faire découvrir autour de vous.



> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**

Devenez « amis » du musée : BE34 0016 5911 6490 (15€/pers-25€/famille) – www.museemarthedonas.be



NOUVELLE ORGANISATION DES GARDES D'URGENCES MÉDICALES

Le samedi 01 juin 2013, la garde de médecine générale organisée par l'ensemble des médecins généralistes du bassin de la Senne sera profondément remaniée.

Le poste de garde Nationale 6 (P.G.N.6) ouvrira ses portes pour couvrir l'ensemble du territoire, en deux zones (Nord-Sud) reliées par la route nationale 6.

- **Au Nord**, le poste sera installé à l'hôpital de Tubize (CHTN) 8 Avenue de Scandiano, 1480 Tubize. Il couvrira les communes de Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Hennuyères, Haut-Ittre, Ittre, Virginal, Tubize, Clabecq, Oisquercq, Saintes, Bierghes, Rebecq et Ronquières.
- **Au Sud**, le poste sera installé à l'Hôpital Saint-Vincent (en face de la piscine) 17 boulevard Roosevelt, 7060 Soignies. Il couvrira les communes de Braine-Le-Comte, Petit-Roeulx-Lez-Braine, Steenkerque, Ecaussinnes, Ecaussinnes-La-laing, Ecaussinnes-d'Enghien, Marche-Lez-Ecaussinnes, Soignies, Naast, Thieusies, Casteau, Horrues, Chaussée-Notre-Dame, Loiuvignies.

Le poste de garde sera ouvert les samedis, dimanches et jours fériés **de 08 heures à 21 heures**.

Durant les heures d'ouverture du poste, deux médecins y assureront la garde.

Le premier assurera les consultations au poste (=médecin fixe), tandis que le second (=médecin volant) assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le numéro de téléphone 065/31.2000 qui communiquera le nom et le numéro de téléphone du prestataire de garde.

Les nuits des vendredis, samedis, di manches et des jours fériés, de 21 heures à 08 heures, le poste de garde sera fermé. Durant ces heures, un seul médecin par zone (=médecin volant) assurera les visites à domicile à caractère urgent via le numéro de téléphone 065/31.2000.

Pour la bonne organisation des soins, la consultation au poste de garde doit être privilégiée au contraire de la visite à domicile qui doit être réservée aux cas de force majeure. Les heures d'ouverture du poste de garde (08H-21H) doivent servir de référence pour l'accès aux soins au contraire de la nuit (21H-08H) qui doit être réservée uniquement aux appels nécessitant une intervention médicale impérative.

> **Dr Vincent Devroye, Président du PGN6**
Françoise Peeterbroeck, Présidente du CPAS

Malade le week-end ?

Le bon réflexe...

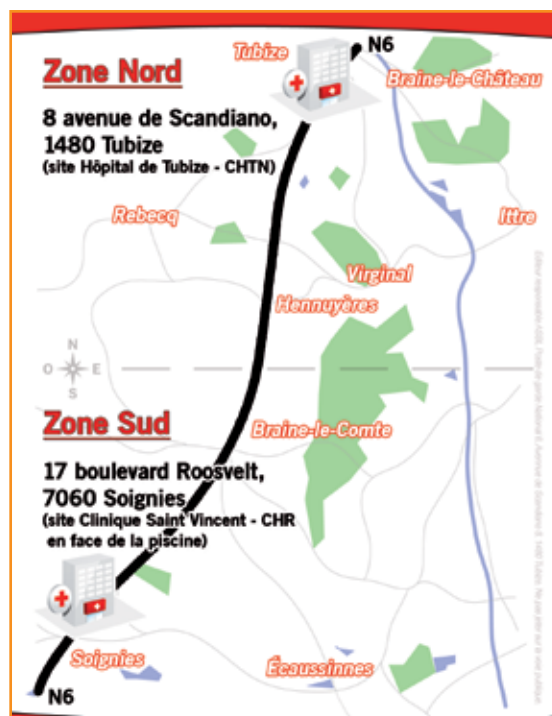
Le poste de garde Nationale 6
vous accueille les **samedis, dimanches**
et **jours fériés de 8h à 21h**
sans rendez-vous

Toutes pathologies relevant de la garde de médecine générale

Avantages :

- Les médecins généralistes de votre région
- Peu d'attente
- Tarifs conventionnés
- Paiement par bancontact

Si pour des raisons médicales vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez le 065/31.2000



LA BIBLIOTHÈQUE DE ITTRE, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Saviez-vous que la bibliothèque de Ittre serait la plus ancienne du Brabant Wallon ?

Créée en 1869 sous le nom de Bibliothèque Populaire, elle devient, dans les années 1920, *Les Loisirs de l'ouvrier* pour être connue aujourd'hui comme la bibliothèque communale d'Ittre.

Après quelques déménagements, vous la trouverez nichée au cœur du Parc Bauthier où son équipe dynamique et accueillante vous y attend chaque dimanche matin de 10h30 à 12h sous la houlette de Michèle Landercy.

Michèle anime la bibliothèque depuis 48 ans ! avec un enthousiasme communicatif.



C'est à l'âge de 18 ans suite au décès de son père lui-même bibliothécaire depuis près de 30 ans, qu'elle reprend le flambeau et assure une présence efficace chaque dimanche matin depuis 1965.

Un règlement de la bibliothèque édité en 1920 est signé par son grand-père Emile Montois, bourgmestre de l'époque ! Une vraie histoire de famille.

Depuis sa création, la bibliothèque de Ittre a vu défiler quelques 13 900 ouvrages (un inventaire daté de mai 1913, il y a 100 ans, en comptait alors 497).

Aujourd'hui la collection continue à s'enrichir suite aux dons de plus en plus nombreux mais aussi grâce à l'achat d'ouvrages (+/-3000€ par an subsidiés par la commune), dont le choix réfléchi par Michèle Landercy, se fait selon différents critères : actualité littéraire, intérêt du plus grand nombre, création de synergies avec des associations actives dans notre village.

Récemment la bibliothèque s'est enrichie de livres sur les abeilles sous l'impulsion d'une association dispensant des cours d'apiculture.

L'équipe composée de Michèle Landercy et Jean-Marie Gervy, accompagnés par d'autres bénévoles et entourés de lecteurs assidus est à votre disposition pour vous écouter, vous guider, vous conseiller dans un respect réel des goûts et des idées de chacun.

Ce n'est pas seulement un endroit où l'on « emprunte » les livres, c'est un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes.

N'hésitez pas à gravir le sentier qui y mène, à braver la neige ou la pluie. Poussez la porte...

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**

Au mois de juin découvrez la bibliothèque de Virginal.



ITTRE ET LA DISPARITION DES ABEILLES



La disparition des abeilles est un sujet qui est vraiment à l'ordre du jour. On en parle beaucoup mais qu'en est-il exactement ?

L'abeille existe depuis des millions d'année. Suivant les lois de l'évolution, les êtres, tant dans la faune que dans la flore, se modifient petit à petit afin de s'adapter de mieux en mieux au milieu ambiant. L'abeille a une caractéristique assez extraordinaire. Elle n'a pratiquement pas évolué depuis ses origines, lesquelles se situent à la naissance des plantes à fleurs, pour lesquelles elles joueront un rôle capital. Comment sait-on cela ? On a retrouvé des fossiles lesquels ont pu être datés.

Quand on parle d'abeilles, il faut faire un important distinguo entre :

- Les abeilles solitaires dont les petites colonies sont éphémères. Elles ne durent qu'une saison et seule la reine passera l'hiver
- Les abeilles sociales, dites domestiques, qui sont organisées en colonies importantes lesquelles sont pérennes

Le rôle de ces dernières est bien connu : produire du miel, de la cire, de la propolis, de la gelée royale et du venin (de plus en plus utilisé en médecine)

Ce rôle économique, important, n'est cependant rien par rapport à l'autre fonction de l'abeille tant sociale que solitaire : polliniser les plantes à fleurs, c'est-à-dire transporter le pollen de l'élément mâle de la fleur vers le gynécée, élément femelle. Pour certaines fleurs ce travail est fait par le vent. Mais la grande majorité des fleurs sont fécondées par les abeilles et quelques autres insectes.

Les abeilles se meurent et que deviendrons-nous quand elles auront disparu ? Einstein l'a prédit. Si elles disparaissent en quatre ans l'humanité les suivra.

Les abeilles ont vécu pendant des millénaires en toute quiétude. (C'est une façon de parler car l'homme, chasseur-cueilleur, lui volait brutalement son miel). Et tout d'un coup, en quelques décennies, les voilà qui disparaissent en une gigantesque hécatombe. Pourquoi ? C'est un des bienfaits de l'homme et de sa remarquable technique.

Il l'applique dans tous les domaines et il a voulu dompter la nature au profit de son agriculture, qu'il veut de plus en plus intensive.

Ce sont les outils de cette technologie qui tuent les abeilles :

- Les pesticides destinés à supprimer les parasites des plantes, les insectes et les champignons
- Les monocultures qui ont fait disparaître la grande variété des plantes à fleurs dont les abeilles ont besoin pour vivre
- Les graines enrobées dont la rémanence après la récolte sera de l'ordre de quatre années
- Les OGM dont on découvre les méfaits
- Les ondes électromagnétiques



Comme par hasard, tous ces moyens sont dans les mains de géants de l'industrie dont le sort des abeilles (et des hommes ?) est le cadet de leurs soucis. Peut-on lutter ?

Et que vient faire Ittre dans ce sombre tableau ?

Sous l'ancien gouvernement, le Ministre Lutgen a lancé une action, à l'échelle de la Région Wallonne, afin de contribuer largement au sauvetage de l'abeille. C'est le plan MAYA. Les communes adhèrent volontairement au projet, qui propose une série d'actions.

Dans le contexte du PCDN, qu'il dirige, Christian Fayt, premier échevin, en charge de la ruralité, a décidé d'inscrire Ittre sur la liste des participants à ce projet.

Un important volet d'activités a été entrepris :

- Exposés dans les écoles
- Distribution de plantes et graines mellifères
- Encouragement à replanter des haies
- Action pour réduire les pesticides etc.

Au sein des discussions, il a été constaté qu'un large besoin d'information était nécessaire, notamment pour faire diminuer l'usage des pesticides. Cela se passait il y a un an déjà.

Claude Haegeman, professionnel du marketing et de la communication, apiculteur chevronné et surtout conférencier/enseignant en apiculture agréé par la Région Wallonne, a proposé de créer à Ittre un Rucher-école. Le but d'un tel organisme est triple :

- Informer largement le public et lui permettre de visionner l'abeille et son logis
- Former les apiculteurs existant afin de les armer mieux pour lutter en bonne connaissance de cause dans le contexte actuel
- Créer et former de nouveaux apiculteurs dont les ruches constitueront une barrière face aux disparitions.

Une objection a été émise. Est-il nécessaire d'avoir un rucher-école à Ittre alors qu'il y en a plusieurs dans les environs ? Oui, car un tel rucher doit être réellement local afin de permettre des consultations rapides et une aide de proximité.



Christian Fayt a donc chargé Cl.Haegeman de lancer ce rucher-école.

- La promotion a été faite.
- Le cours a été conçu, réalisé et mis sur papier.
- Le matériel nécessaire pour le rucher proprement dit a été commandé.
- Un emplacement pour l'installer (deux ruches et une ruchette) a été choisi et préparé dans le parc Bauthier
- Les cours théoriques ont commencé en septembre 2012. Ils ont eu lieu tous les dimanches de 10h00 à 12h00
- Les cours théoriques arrivent à leur fin et ils ont été suivis régulièrement par 20 étudiants
- Les travaux pratiques vont commencer, en retard en raison du mauvais hiver que nous avons eu :
 - Mise en place des ruches
 - Réalisation et placement des cadres
 - Acquisition de deux essaims
 - Mise en ruches de ceux-ci
 - Nourrissement de lancement
 - Traitements préventifs
- Les cours pratiques se dérouleront pour la première année jusqu'en juin
- Ils seront suivis d'une deuxième année qui amène à l'obtention d'un brevet officiel d'apiculteur délivré par la Région Wallonne.

> **Claude Haegeman,**
Conférencier en apiculture
Christian Fayt, Echevin de la Ruralité



**LA COMMUNE D'ITTRE ET L'ÉCHEVINAT
DU FOLKLORE VOUS INVITENT
LE MARDI 11 JUIN 2013 DE 12H À 18H**



PROGRAMME:

13H : REPAS SENIORS
Salade Strasbourgeoise - Cuisse de poulet rôtie au thym -
Musclen et vinaigrette - P. Purée - Tarte

15H : SÉANCE FOLKLORIQUE:
PÉROU
BRÉSIL
RUSSIE
MONGOLIE INTÉRIEURE(CHINE)
SERBIE
ARGENTINE

ORGANISATION

DÉPART DE VIRGINAL
À 11H30 AU QUARTIER DU TRAM
DÉPART D'ITTRE
À 11H45 À LA GRAND PLACE

PAIEMENT PAR VIREMENT SUR LE COMPTE DE
L'ADMINISTRATION COMMUNALE :
091-0001539-16 - COMMUNICATION : EXCURSION
+ FESTIVAL FOLKLORE
PARTICIPATION AUX FRAIS : 25 EUROS/PERS.

RENSEIGNEMENTS: DANIEL VANKERKOVE,
ECHEVIN DU FOLKLORE 0470/22 33 01
INSCRIPTIONS : ARTHUR DEGHORAIN - 0475/59
86 05

NAISSANCES

DUMORTIER MEHL LOUANNE : née le 6/03/2013 à Valence, France

OYEN HENRI : né le 18/03/2013 à Braine-l'Alleud

MAMDY GRÉGOIRE : né le 19/03/2013 à Braine-l'Alleud

VAN HAUWERMEIREN ALICIA : née le 28/03/2013 à Nivelles

DIERGARTEN OLIVIA : née le 09/04/2013 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

FONTAINE LALY : née le 11/04/2013 à Soignies

MARIAGES

POUPPEZ DE KETTENIS DE HOLLAEKEN
ANTOINE (ECUYER) ET DE SCHOUTHEETE DE
TERVARENT MATHILDE : le 25/04/2013

DÉCÈS

LEHERTE JULIENNE : décédée le 30/03/2013 à Ittre

REBS WILLY : décédé le 21/04/2013 à Braine-l'Alleud

DEN HAERYNCK ELISA : décédée le 25/04/2013 à Ittre

**MARCHÉ FLEURI
DE VIRGINAL**

**LE 19 MAI 2013
DE 9H À 13H**

PARKING DU CENTRE À VIRGINAL

**DISTRIBUTION GRATUITE
DE GRAINES DE FLEURS SAUVAGES
ET DE TERREAU**

UNE ORGANISATION DE LA COMMUNE D'ITTRE
INFOS: CHRISTIAN FAYT, ÉCHEVIN DE LA RURALITÉ 0473/78.32.68
SECRÉTARIAT: 067/79 43 28



AVEC LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON
Ed. Resp.: Christian Fayt, Echevin de la ruralité - Rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre



La section de Clabecq de la **FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS** présente une exposition :

« **La vie civile et militaire sous l'occupation** » : Ecole communale de Clabecq les 11 et 12 mai 2013 de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Prochain Conseil communal :

28 MAI 2013 - 19H

GRAND PLACE, 2

ITTRE



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE**, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**